

Réf: Dossier N° 106606

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SELOT COTE D'IVOIRE »

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
CAMPEMENT à quelques mètres de la pharmacie du
Campement, en face de la formation Sanitaire urbaine, Lot 867,
Ilot 25

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 25/03/2022 reçus par Me Blaise yannick DAUGAUX-kouassi, et enregistrés au CEPICI le 06/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SELOT COTE D'IVOIRE »

Objet : transport logistique - manutention;
les déménagements internationaux, l'entreposage;
toutes les activités liées à la chaîne logistique et de
transit;
le transit

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
CAMPEMENT à quelques mètres de la pharmacie du
Campement, en face de la formation Sanitaire urbaine, Lot 867,
Ilot 25

Dirigeant(s) : Mme ZOURE BAILLY ADELAIDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02724 du 18/05/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°21255/GTCA/RC/2022 du 18/05/2022

